

Comment les projets seront-ils sélectionnés ?

Les candidatures soumises seront évaluées par un panel d'experts en charge de la sélection.

ELIA s'engage à étudier de manière équitable toutes les candidatures indépendamment du genre, de l'orientation sexuelle, du handicap, de l'origine ethnique, de l'appartenance religieuse ou des origines sociales, culturelles et géographiques des candidats.

La Ligue Européenne des Instituts Artistiques (European League of Institutes of the Arts – ELIA) est la principale association indépendante réunissant les grands instituts d'enseignement supérieur et de formation dans le domaine artistique, représentant toutes les disciplines. ELIA compte plus de 350 institutions membres dans 47 pays. Via ses membres, ELIA fait la promotion du dialogue, de la mobilité, de la recherche et du partage d'expériences entre artistes, enseignants, administrateurs et dirigeants. ELIA représente plus de 250 000 étudiants en art. ELIA est soutenu notamment par la Commission Européenne avec une subvention de fonctionnement pour les organisations actives dans le domaine de la culture, ainsi que par ses membres.

Pour plus d'informations

www.languages-lenses.eu



Multilingual Europe in focus
L'Europe multilingue dans l'objectif

Les langues
à la loupe

Languages through lenses



Appel à candidatures **destiné aux étudiants**

Date limite: 22 mars 2009

Concours européen de vidéos

Vidéos sur les langues en Europe

Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009

www.languages-lenses.eu

ELIA lance un appel à projets de courtes vidéos (1 ou 3 minutes) dans le cadre du programme de promotion du multilinguisme de la Commission européenne. Le concours est organisé en tant que contribution à l'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009.

A travers ce concours, l'objectif de la Commission européenne est de faire prendre conscience aux jeunes Européens de la richesse et des opportunités offertes par la diversité linguistique et culturelle en Europe.

Qui peut être candidat ?

Tous les étudiants des institutions membres d'ELIA des 27 pays de l'Union Européenne et de Norvège, d'Islande, de Turquie et du Liechtenstein peuvent présenter leur candidature. Chaque candidature d'étudiant doit être signée par un professeur ou un responsable de l'institution.

Que recevront les candidats sélectionnés ?

- › Chaque candidat sélectionné se verra accorder une bourse d'un montant de **5000 €** pour réaliser sa vidéo. Un maximum de 15 projets seront sélectionnés.
- › Les films sélectionnés seront projetés pendant le Festival **PRIX EUROPA** à Berlin (du 17 au 24 octobre 2009). Des experts en média y animeront des ateliers pour les étudiants sélectionnés et leurs professeurs. Les frais de déplacement et de participation seront pris en charge. www.prix-europa.de
- › Une compilation sur **DVD** regroupant les vidéos sélectionnées sera éditée et distribuée par la Commission européenne.

Contexte général

Avec ses 23 langues officielles, l'Union européenne a pour devise "Unie dans la diversité". Les langues que nous parlons nous aident à définir qui nous sommes et l'existence d'une société multilingue est fondamentale pour que les Européens travaillent et vivent ensemble. La diversité linguistique concerne non seulement les langues officielles de l'Union, mais aussi les nombreuses langues régionales et minoritaires parlées par une partie de sa population. De plus, les communautés immigrées installées dans les pays de l'Union européenne parlent une grande variété de langues en provenance d'autres régions du monde.

Le concours est organisé en tant que contribution à l'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009.

Quel genre de vidéos recherchons-nous ?

Il est demandé aux étudiants de développer des projets artistiques d'œuvres vidéo d'une durée d'une minute ou de trois minutes. Le projet doit refléter la diversité linguistique de l'Europe et le rôle joué par les différentes langues, en lien avec le thème de la créativité et de l'innovation.

Le rôle d'un artiste dans notre monde en constante évolution est de mener à bien la tâche captivante qui consiste à apporter un regard frais, de créer des images dans lesquelles le risque et la passion vont de pair avec la responsabilité. Le langage se trouve au cœur du processus créatif. La progression du multilinguisme en Europe peut être ressentie comme une menace potentielle, mais elle peut également être vue comme une opportunité en matière de création. Les vidéos devront explorer les possibilités offertes par le multilinguisme, ainsi que les défis qu'il représente et les solutions innovantes qu'il nécessite.

Vous pouvez utiliser la langue que vous voulez, plusieurs langues ou aucune, mais votre vidéo doit être intelligible pour un public large, sans recours au sous-titrage ou au doublage.

Les candidats doivent soumettre des vidéos créatives et pleines d'esprit qui pourront être utilisées par la Commission européenne dans sa campagne de sensibilisation au multilinguisme. Vous êtes libres d'interpréter le thème du concours comme vous le souhaitez, en ayant à l'esprit que les questions sérieuses liées à l'apprentissage et à la pratique d'autres langues peuvent également être abordées sous un angle léger.

Les vidéos peuvent être réalisées à l'aide de n'importe quelle technique numérique.

Pour plus d'informations sur l'édition 2008 du concours « Les langues à la loupe », intitulé également E3' film, consultez les sites web suivants :
http://ec.europa.eu/education/languages/news/news3006_fr.htm
<http://www.elia-artschools.org/e3film.xml>

Comment poser sa candidature ?

Les éléments suivants doivent être écrits en anglais et arriver au bureau d'ELIA avant le **22 mars 2009**

1. Formulaire de candidature, disponible sur www.languages-lenses.eu

Veillez télécharger le formulaire, le remplir et envoyer une copie signée par courrier postal à :
ELIA – European League of Institutes of the Arts
Ute Kohlmann
Keizersgracht 105
1015 CH Amsterdam
The Netherlands

Date limite : 22 mars 2009 (cachet de la poste faisant foi)

Les cinq documents suivants doivent être chargés dans la base de données se trouvant sur notre site avant le **22 mars 2009** :

- 2.** Résumé du projet. **Veillez indiquer clairement si vous soumettez un projet de film d'une durée d'une minute ou de trois minutes** (max. 400 mots par résumé).
- 3.** Un script contenant une description détaillée de l'histoire envisagée, les personnages principaux et les lieux de tournage. La description de l'histoire peut être proposée sous forme de document écrit ou de storyboard.
- 4.** Un échéancier de production et de postproduction.
- 5.** Un budget détaillé (veuillez télécharger le modèle de budget, le remplir et le charger dans la base de données).
- 6.** Le CV du candidat principal.
- 7.** Un lien vers une sélection de travaux antérieurs (max. deux minutes) doit être chargé dans notre base de données. Vous pouvez trouver toutes les informations sur la marche à suivre et sur la manière de charger plusieurs propositions dans les instructions d'application téléchargeables dans la base de données.

Critères

Les scripts sélectionnés seront évalués en fonction des critères suivants :

- › Vision artistique
- › Relation au thème
- › Communication du thème
- › Un professeur responsable s'engagera sur la qualité et la livraison de la vidéo dans les délais.

Procédure et échéancier de sélection

- › ELIA annoncera les scripts sélectionnés pour la fin mars 2009.
- › Les vidéos devront être fournies avant le vendredi **7 septembre 2009**.
- › Un accord sur l'utilisation de la bourse de production, pour un total de 5000 €, sera établi entre ELIA, l'institut sélectionné et le candidat principal.
- › Pendant le festival **PRIX EUROPA**, qui se déroulera du **17 au 24 octobre 2009 à Berlin**, un étudiant et un professeur de l'institut de chaque projet sélectionné seront invités à participer aux ateliers organisés dans le cadre du Festival.

Droits sur la musique

- › Seule la musique du domaine public ou la musique commandée spécifiquement pour le projet sera acceptée.

Restrictions relatives aux candidatures

- › Les idées de projets déjà réalisés ou en production ne seront pas acceptées.
- › Seules les candidatures pour des projets d'une durée d'exactly une minute ou d'exactly 3 minutes seront acceptées.
- › Les candidatures pour des projets nécessitant un soutien financier supérieur à 5000 € ne seront pas acceptées.
- › Chaque projet sera représenté par un étudiant et un professeur.
- › Les idées soumises par des sociétés privées ne seront pas acceptées.
- › Les candidatures soumises après la date limite du **22 mars 2009** ne seront pas acceptées.
- › Les candidatures d'étudiants d'instituts non membres d'ELIA ne seront pas acceptées.